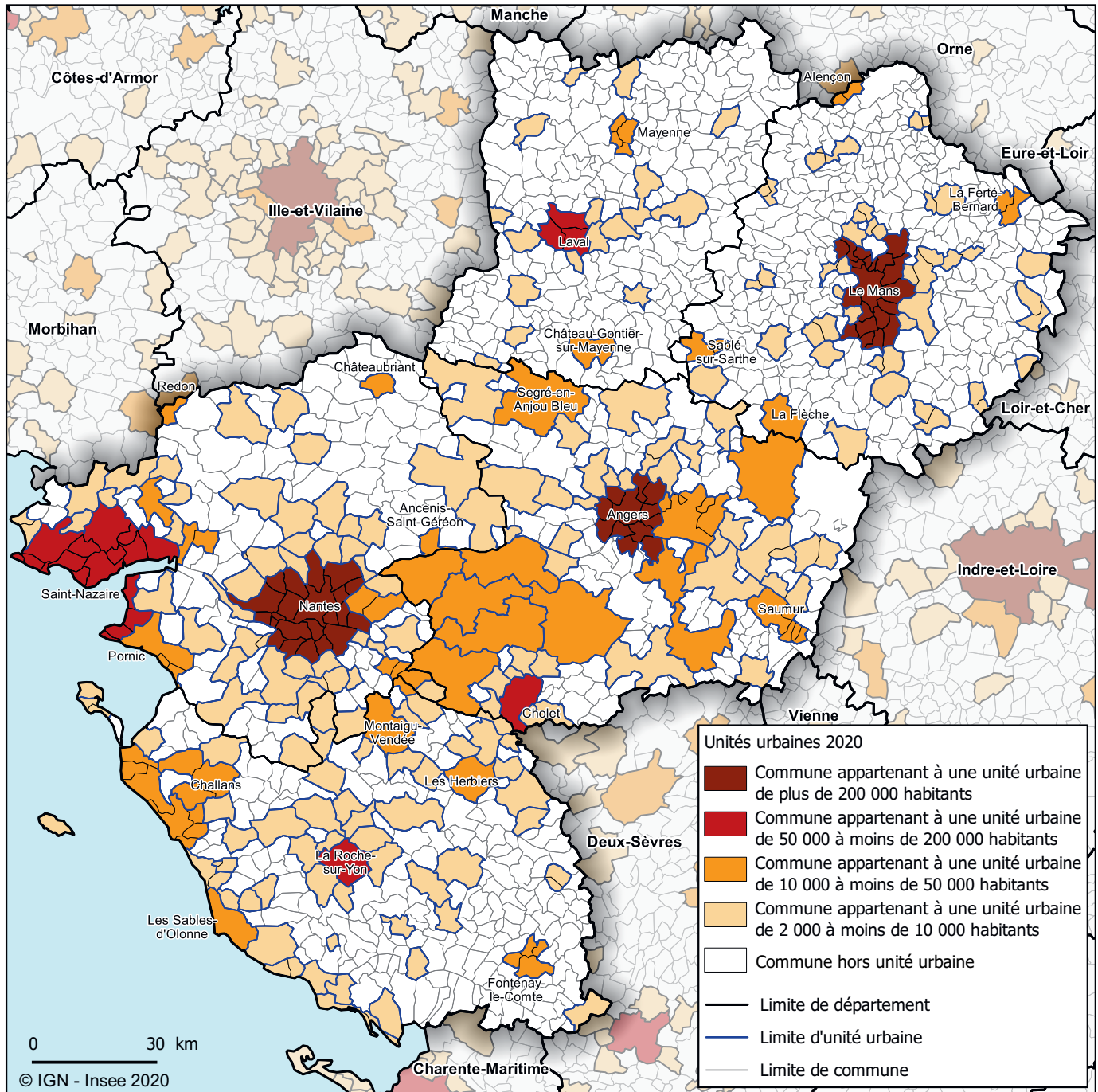


# 212 unités urbaines



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2017.

# Unités urbaines

## Objectifs

Ce zonage vise à identifier les territoires urbains grâce à une approche morphologique. Dans cette définition, une commune est considérée comme urbaine si elle appartient à une unité urbaine.

Au-delà de son utilisation à des fins d'études, ce zonage est utilisé pour établir certaines réglementations.

## Définitions

Les unités urbaines sont redéfinies périodiquement. Une première délimitation des villes et agglomérations a été réalisée à l'occasion du recensement de 1954, puis de nouvelles unités urbaines ont été constituées lors des recensements suivants. Le zonage

actuel date de 2020 et a été établi en référence à la population connue au recensement de 2017, sur la géographie du territoire en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et qui compte au moins 2 000 habitants. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Si l'unité urbaine est composée d'une seule commune, elle est dénommée **ville isolée**.

Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes

concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée **agglomération multicommunale**.

Les communes sont alors soit ville-centre, soit banlieue. Si elle représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicommunale, la commune est seule **ville-centre**. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la **banlieue** de l'agglomération multicommunale. Une agglomération multicommunale peut n'être constituée que de villes-centres. En d'autres termes, il y a toujours au moins une ville-centre, mais pas systématiquement de banlieue. ■

### 1 Les 15 unités urbaines les plus peuplées en 2017 dans les Pays de la Loire

Code unité urbaine	Libellé	Nombre de communes	Population en 2017	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Densité de population (en hab/km <sup>2</sup> )	Population en 1999	Variation de population 2017-1999 (en %)
44701	Nantes	22	645 324	509	1 268	554 646	+ 16
49701	Angers	12	239 862	246	975	230 447	+ 4
72701	Le Mans	20	219 080	339	646	217 139	+ 1
44601	Saint-Nazaire	17	184 837	499	370	163 642	+ 13
53501	Laval	3	63 092	102	619	62 729	+ 1
85501	La Roche-sur-Yon	1	54 372	88	619	49 262	+ 10
49501	Cholet	1	53 917	87	618	54 204	- 1
85404	Les Sables-d'Olonne	1	44 017	86	513	38 500	+ 14
85403	Saint-Hilaire-de-Riez	7	38 572	203	190	30 206	+ 28
49405	Saumur	5	29 992	100	299	32 792	- 9
85402	Challans	3	27 942	156	178	21 792	+ 28
49404	Sèvremoine	1	25 414	215	118	20 603	+ 23
49403	Loire-Authion	5	25 169	179	140	20 988	+ 20
49402	Beaupréau-en-Mauges	1	23 228	232	100	20 262	+ 15
49401	Chemillé-en-Anjou	1	21 392	321	67	18 037	+ 19

Source : Insee, RP 1999 et 2017.